

Archevêché de Rouen

RECONNAISSANCE LITURGIQUE DES SERVITEURS DE COMMUNAUTÉ

Après la monition d'ouverture, le curé de la paroisse appelle par leur nom les serviteurs de communauté pressentis.

Ils se mettent en demi-cercle devant le vicaire (général) épiscopal; le curé se place à sa gauche.

Le vicaire (général) épiscopal s'adresse à chaque serviteur de communauté :

N., acceptez-vous pour trois ans le ministère de serviteur de la communauté de N. ?

Le serviteur de communauté :

Oui, je l'accepte.

Le curé et les serviteurs de communauté tiennent la croix de procession

Le vicaire (général) épiscopal s'adresse à l'ensemble des serviteurs de communauté :

Acceptez-vous de servir la communion de chacune de vos communautés avec la paroisse N. et avec l'Eglise de Rouen ?

Les serviteurs de communauté :

Oui, nous l'acceptons.

Le vicaire (général) épiscopal s'adresse ensuite au curé de la paroisse :

Et vous, N., curé de la paroisse N., reconnaissez-vous N. et N. comme serviteurs des communautés de la paroisse que l'archevêque vous a confiée ?

Le curé :

Oui, je les reconnais.

Le vicaire (général) épiscopal :

Que le Christ vous accompagne !

Ref. serviteurs de l'Evangile

Prière :

**Tu as voulu, Seigneur, que la puissance de l'Evangile
travaille le monde à la manière d'un ferment ;
Veille sur ceux et celles
qui ont à répondre à leur vocation chrétienne :
Qu'ils cherchent toujours l'Esprit du Christ.
Donne à N. et N.
que j'appelle aujourd'hui
comme serviteurs des communautés
dans la communion de la paroisse N.
d'agir selon l'Esprit de l'Evangile,
d'être pleins de douceur dans leur service
et fidèles à te prier sans cesse.**

Par Jésus-Christ.

On chante le *Gloire à Dieu* ou un chant d'action de grâce.

La célébration se poursuit avec la prière d'ouverture et la liturgie de la Parole.